

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du 6 avril 2011**

**OBJET : Tarification de la mise à disposition de la salle des fêtes.**

L'an deux mille onze et le 6 avril à 20H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

**Présents** : Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, Mme JOURDA Béatrice, M. AMESTOY Pierre, M. BIAU Jean Luc, M. LE LURON Renaud, M. MANFRIN Jean Marc, M. ROSELLO José. M. CHABROT Frédéric

M. LE LURON Renaud a été élu Secrétaire.

Monsieur le Maire expose que le tarif actuel de la location de la salle des fêtes a été établi par délibération du 4 septembre 2008.

Il indique que les tarifs étaient stipulés comme suit :

*Tarif Week-end : mise à disposition pour 48 h du vendredi 21 H au dimanche 21 H*

- Habitants et associations de Bax : 70 euros.
- Autres personnes : 160 euros.

*Tarif journée : du matin 8 H au soir 21 H.*

- Habitants et associations de Bax 30 euros.
- Autres personnes 50 euros

Qu'il propose de modifier comme suit :

*Tarif Week-end : mise à disposition pour 48 h du vendredi 21 H au dimanche 21 H*

- Habitants et/ou contribuables de Bax, associations de Bax : 70 euros.
- Autres personnes : 160 euros.

*Tarif journée : du matin 8 H au soir 21 H.*

- Habitants et/ou contribuables de Bax, associations de Bax : 30 euros
- Autres personnes 50 euros

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'adopter cette nouvelle tarification.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée  
exécutoire a été publiée et transmise au  
Représentant de l'Etat le 18/04/2011

**Le Maire, P.BEDEL**

